

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1979)**

Heft 515

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 515 27 septembre 1979  
Seizième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
Jean-Pierre Bossy  
Jean-Daniel Delley  
Pierre Gilliland  
Yvette Jaggi  
Ursula Nordmann

515

## Santé: la bonne nouvelle

*Bonne nouvelle! Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, les dépenses d'exploitation hospitalière ont tendance à se stabiliser. Voilà qui va peut-être rassurer les Vaudois qui viennent d'enregistrer, avec sans doute un certain effroi, les nouveaux crédits affectés à la mise en oeuvre du Centre hospitalier universitaire vaudois!*

*Ce constat plutôt rassurant, il s'agit de le situer, de l'expliquer et de l'interpréter si possible.*

*Le contexte général, lui, est bien connu maintenant. Depuis la Deuxième guerre mondiale, la santé publique est devenue un secteur économique de première importance; en fait, il a bénéficié d'une priorité implicite pendant le troisième quart de siècle. L'hospitalisation en première ligne!*

*Quelques chiffres, inévitables, pour situer les dépenses considérées! En 1950, les dépenses d'exploitation des hôpitaux suisses sont de l'ordre de 250 millions de francs; elles doublent environ en dix ans pour atteindre 550 millions en 1960; et pendant les années soixante, on note deux doublings par période de cinq ans, autrement dit un quadruplement des montants: 1 milliard en 1965, 2 milliards en 1970; puis en cinq ans, de nouveau, les sommes font plus que doubler, c'est la progression vertigineuse de 1970 à 1975; et on atteint 4,6 milliards en 1977, dernière année pour laquelle on a des chiffres directement exploitables pour des comparaisons utiles. En un quart de siècle, les sommes affectées à l'exploitation des hôpitaux se sont multipliées 17 fois.*

*Une idée du rythme de la hausse? 8% l'an dans les années cinquante, 13% dans les années soixante, 18,5% de 1970 à 1973; et puis, dès 1974, la progression se casse: 2,5% de 1976 à 1977.*

*Bien entendu, les choix opérés dans les périodes de plus grandes dépenses auront des répercussions sur les générations à venir (surdimensionnement en lits, surdotation en équipements, tout cela se paiera cher), mais la au moins les temps de la croissance sans freins semblent révolus. Même si certains coûts envisagés au départ n'ont été que différés.*

*A quoi attribuer ce qu'il faut bien appeler un renversement de tendance? En matière de coûts hospitaliers, une volonté d'intervention des pouvoirs publics est manifeste depuis quelques années. Et l'action est plus aisée qu'auteurs à ce chapitre du système de santé, puisque l'influence des cantons y est forte, voire très forte (les responsables politiques ne peuvent plus se contenter, face à l'opinion, d'enregistrer sans autres les déficits hospitaliers). On fixe donc officiellement, de plus en plus systématiquement, des enveloppes budgétaires pour les hôpitaux, en fonction de missions définies avec la plus grande précision (Vaud, par exemple, où la tentative est en cours). On met au point un plan d'ensemble et ses modalités d'application (Berne). On élabore des règles concernant les rémunérations médicales en hôpital (Tessin, Zurich). On analyse enfin et on délimite les conditions d'exploitation hospitalière; ici le canton d'Argovie est spécialement intéressant, qui a mis en place une structure d'évaluation des coûts, pour mieux maîtriser leur évolution; résultat: les dépenses de l'Etat argovien pour la santé publique restent au même niveau depuis cinq ans au moins, 186,7 millions en 1974 et 189 millions en 1979 (prévus au budget).*

*Bref, les économies sont réelles. Et il était temps: les coûts d'hospitalisation, cela dit sans entrer dans davantage de détails, s'auto-alimentaient en une spirale qui ne connaissait que le mouvement ascendant; et qui plus est, ils obéissaient à une loi de rendements nettement décroissants.*

SUITE ET FIN AU VERSO